



Compte-rendu réunion du Conseil d'Administration du 11 octobre 2017

Présents:

Département 44: Stradi Bernard, Basset Jean Paul, Lederrey Jack, Jaunasse Marie-Jacqueline Jaunasse Gaby, Gautier Jean Yves, Bremond Serge, Prigent Gabriel, Gariou Claude, Bossard Jean Paul et Maheux Jean Paul

Département 49: Ruault Jean, Bourgeteau Alain, Gautier Henri-Pierre, Pinier Daniel, Abellard Léandre, Bréchet Jacky, Ruan Jean, Même Jack,

Département 53: Gerboin Daniel, Girard André, Guilloux Léone, Joncheray Gérard, Dufour Patrick

Département 72: Bechepois Jean Claude

Département 85: Thibaudeau Gérard, Thibaudeau Joëlle, Pouclet Christian, Logeais Lucienne, Travadel Jack, Pignon Lecomte Mireille

Excusés: Martine et Raymond Florance, Pascale Bouscaud, Denis Malidan, Dominique Saulais, Thierry Chaillou

ORDRE DU JOUR

- 1 Organisation en 2018 de l'Assemblée Générale 2017
- 2 Démission du Vice-président de l'Ambassade et organisation de sa succession
- 3 Prise en charge des frais d'organisation des réunions de bureau
- 4 Compte-rendu de la fête de la Gastronomie à Evron
- 5 Lancements des travaux de la commission «Sponsors»
- 6 Organisation de la distribution des affichettes «Vestiaires» et définition du prix de la rétrocession au Conseil Français des Confréries
- 7 Questions diverses

Début de réunion 09 heures 45

Jean Ruault remercie les 31 membres présents, excuse ceux qui ont signalé leur absence et se félicite, au nom de tous du retour en réunions de Bernard Stradi et Léandre Abellard suite à leur problème de santé.

1 Organisation en 2018 de l'Assemblée Générale 2017

La date du lundi 09 avril 2018 est retenue

André Girard nous indique que le Lactopole de LAVAL est d'accord pour nous recevoir. Nous pouvons organiser notre Assemblée Générale dans l'amphithéâtre, puis déjeuner sur le site.

L'après-midi, une visite du musée du lait est prévue (2 heures environ).

Donc une bonne journée en perspective, et surtout sans changer de site de la journée.

2 Démission du Vice-président de l'Ambassade et organisation de sa succession.

Alain Jacques a pris des responsabilités nationales au Conseil des Prud'hommes, ne pouvant tout concilier, il a démissionné de son rôle de Vice-président de l'Ambassade. Maintenant il nous faut prévoir un (ou une) remplaçant pour notre A-G.

3 Prise en charge des frais d'organisation des réunions de bureau

La proposition du Bureau concernant, les réunions de Bureau et de Commissions, de prendre en charge les frais de repas, avec une limite fixée à quinze euros, est votée à l'unanimité des membres présents.

4 Compte-rendu de la fête de la Gastronomie à Evron.

Jean Ruault se félicite de tous les bons retours engendrés par cette journée.

Cette fête a été très appréciée par la quinzaine de Confréries présentes et le repas excellent. Jacky Berthoume a aimé d'être un spectateur actif, bien intégré dans la fête.

Jean donne la parole à Léone notre organisatrice en chef de cette journée.

Elle nous fait part de sa satisfaction pour cette journée et remercie les 55 confrères présents, elle nous informe de son implication dans l'organisation des serveurs.

Henri-Pierre Gautier propose que chaque département nous signale ce genre de fête.

Jack Travadel nous indique la fête de la sole aux Sables d'Olonne.

Après divers échanges il s'avère que plusieurs Confréries se sont rendues au Salon de l'Agriculture :

- Jean Ruault nous indique que sa Confrérie y est allée une fois et seuls les rillauds ont été payés, mais pas le déplacement

- Jacky Bréchet : Comité promotion chambre Régionale et Départementale (échange avec une autre Confrérie (à voir le plan financier...)).

- Jean Yves Gautier : inter-Région, Tête de Veau, Rillettes de Mamers, Association Pays de Retz

- Veau de Château-Gonthier : tout pris en charge par le Conseil Général 53.

- Bernard Stradi : seul l'apport pris en charge, les transports (voir location véhicule+ minibus) péage, repas restant à la charge de la Confrérie

- Jean Ruault en conclut que cela fait un apport limité aux Confréries.

Remarque : les Syndicats des viticulteurs octroyaient une subvention de 1 000 euros (mille), maintenant 150 euros (cent cinquante).

Henri-Pierre Gautier nous fait part de la participation de sa Confrérie aux Vendanges de Montmartre : 1^{ère} année= tous frais payés,

2^{ème} année idem,

3^{ème} année aucune indemnité.

Un rappel : la Communauté de Communes de Faye d'Anjou organise un Salon du Bien Manger à Faye d'Anjou bien sur.

5 Lancements des travaux de la commission « Sponsors »

Jean Claude Béchepois nous explique la participation de sa Confrérie à l'inauguration de la ligne Nantes-Laval avec arrêt à Sablé, et distribution de Petits Sablés (offerts par la ville) lors de chaque arrêt. Très bon succès, avec photos dans le journal local. Mais cela lui a permis d'échanger avec la Vice-présidente de Région qui a été collaboratrice à la mairie de Sablé, et, par son intermédiaire, il est prévu prendre contact avec la Direction de Communication de la Région.

Mais il n'est pas question de demander des subventions, mais rechercher plus de notoriété, de reconnaissance officielle, de montrer notre utilité voir partenariat.

Il faut peut-être envisager la création d'une commission parrainage, envisager aussi une demande officielle auprès de l'Hôtel de Région pour un événement précis (vœux par exemple) avec la présence des Confréries de l'Ambassade.

Tous les présents semblent ok, vote à l'unanimité. Jean Claude peut commencer les démarches lorsque le nouveau Président de Région sera en fonction.

6 Questions diverses.

Jean Ruault nous fait un bref résumé de la dernière réunion du Conseil Français (avec la participation d'Henri-Pierre Gautier et de Jean Paul Basset), la cotisation reste inchangée. En 2016, 285 Confréries adhéraient au Conseil, début octobre ce nombre est atteint, mais une quarantaine d'inscriptions est attendue.

Les membres du Conseil Français ont suggérés que les Ambassades adhèrent au Conseil Français au même titre que les Confréries, afin qu'elles bénéficient des réductions dans le cas où elles organisent des manifestations en leur nom. La majorité des membres présents donne son accord, tout en précisant que chaque Ambassade décide ou non d'adhérer.

Cité de la Gastronomie de Tours

La cotisation 2017 est payée, mais la facture était accompagnée de celle de 2016 !

De plus il y a 2 mois une manifestation était organisée à Tours, seules les Confréries de la Touraine étaient présentes (le Conseil n'étant même pas prévenu).

Le poste de Secrétaire a été accaparé par une responsable de la Confrérie locale, elle y a installé son bureau. Sa Confrérie a quitté l'Ambassade du Centre. Le Président de la Cité envisagerait de faire un regroupement allant de Nantes à Orléans et du Mans jusqu'à Poitiers voir Limoges.

Cité de la Gastronomie de Dijon

L'inauguration est prévue en 2019, construction d'un ensemble très important par le groupe Eiffage, beaucoup trop d'inconnus et aucune participation des Confréries.

Solange Massenavette, notre Présidente redemande la création d'une Cité à Paris. Il y a quelques années un accord avait été conclu avec le Ministère et l'ancien hôtel de la Marine était ciblé, mais depuis pas de nouvelles, pourtant une somme d'argent avait été allouée au Conseil, elle est placée sur un Livret A.

A signaler l'assemblée Générale du Conseil Français aura lieu le 28 avril 2018 à Epinal peut-être peut on envisager de centraliser sur la Région Parisienne,,,,
L'ancienne Présidente de la Nouvelle Aquitaine est démissionnaire, mais où sont les dossiers et la comptabilité, pourtant un nouveau Président est en fonction, le Grand Maître de la tête de Veau de la Rochelle qui met la pression sur les Confréries

de la nouvelle région pour créer une entité Grande-Aquitaine...

Croisières

Nous avons tous reçus une invitation pour une Croisière des Confréries, le seul problème est que l'organisateur ne fait partie d'aucune Confrérie et n'a aucun lien avec le Conseil Français, cela relève d'une société privée, mais les Confrères sont libres de leur choix.

Jack Travadel nous informe du *changement de nom de la Confrérie des Fins Gourmets Chevaliers de la Table du Comté d'Olonne*, elle s'appelle désormais Confrérie de la SOLE des Sables d'Olonne. Le Chapitre est prévu le dernier dimanche de juin au lieu du samedi. Suite au mail de Jack Travadel en date du 19/10/2017 la date **retenue pour 2018 serait le dimanche 24 juin**

Un oubli de cotisation et notre site a été perturbé pendant quelques jours: affaire réglée. Jean Paul Maheux, notre webmaster attire notre attention sur plusieurs points:
date des Chapitres (signalées par les Confréries) jusqu'en 2019.
points d'accueil:déroulé reportages
dates chapitre Confréries + inscriptions, réunions Ambassade....

Un aperçu de la page d'accueil:

Coordonnées; jpbmaheux@bbox.fr

Suivez-moi

- [Subscribe to RSS feed](#)

Newsletter

Abonnez-vous pour être averti des nouveaux articles publiés.
Email

Catégories

- [Reportage \(9\)](#)
- [Chapitres 2017-2018. \(7\)](#)
- [7 Compte Rendu Ca Ambassade. \(3\)](#)
- [1 Liste Des 21 Confréries Membres. \(1\)](#)
- [2 Implantation Des 21 Confréries. \(1\)](#)
- [3 Annuaire Des Confréries De L'ambassade. \(1\)](#)
- [4 Annuaire Des Administrateurs De L'ambassade. \(1\)](#)
- [5 Bureau De L'ambassade. \(1\)](#)
- [Assemblée Générale De L'ambassade. \(1\)](#)

• [Calendrier 2017-2019. \(1\)](#)

- A remarquer depuis un an 1 187 visiteurs du site, 4 400 pages visitées soit 3, 4 visiteurs par jour, en septembre 2017 368 pages visitées (111visiteurs).

RAPPEL : adresse mail du site: ambassadeconfreriespaysdelaloire.fr

Pour la prochaine réunion du Conseil d'Administration n'oubliez pas vos tenues de Confréries pour une photo de groupe

Fin de réunion

Rendez-vous au restaurant préféré de notre Trésorier



Le secrétaire
Jean Paul Basset

fdjpb@orange.fr
06 08 58 61 96